COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 8 avril 2019

Présents: Mmes BEAUBIAT MM. BOIVIN, CORNUAULT, INACIO, LOUVEL, PEDRO.
Absents excusés : Mme BOIVIN, MM. BALTHAM, DUTACQ, NOYELLE, VIMONT.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

La Commission vous informe de l'ouverture de la campagne d'inscription de la Journée Nationale des Débutants U6-U7 qui se déroulera le samedi 29 juin 2019 sur les installations du CNF Clairefontaine.

Toutes les informations vous seront communiquées par mail. La date de clôture des inscriptions a été fixée au vendredi 19 avril.

CATEGORIE U7

Tous les plateaux jusqu'à la fin de la saison sont disponibles : **Cliquez ici**

CATEGORIE U9

Plateaux découverte football à 8

La Commission vous informe que finalement seulement 2 dates vous seront proposées afin de participer à des journées découverte de football à 8, uniquement pour les joueurs U9. L'inscription sera limitée à une équipe U9 par club (12 joueurs). La première date de pratique se fera donc le samedi 18 mai prochain et non plus samedi 6 avril.
Plus d'informations à venir.

Plateaux

Lieux & horaires des plateaux du 13/04/19 fournis par les clubs
870 108 à FOURQUEUX OMS : 11h00 : Stade Claude Bocard
870 120 à SARTROUVILLE FC : 9h30 : Stade Nungesser
870 102 à GARGENVILLE STADE : 9h30 : Stade de Gargenvillois
860 107 à MANTOIS 78 FC : Stade Jean-Paul David

Tous les plateaux jusqu'à la fin de la saison sont disponibles : **Cliquez ici**

Attention : des modifications ont été apportées.

Courriers

870 112 du 13/04/19 : FONTENAY FLEURY AS
Le club de MARLY LE ROI US nous informe qu'il ne pourra participer à ce plateau en raison de l'absence de ses éducateurs U8-U9.
La Commission prend note et regrette avoir été prévenu si tard, ce qui empêche une réaffectation des équipes si nécessaires.

870 107 du 13/04/19 : MARLY LE ROI US
Le club de MARLY LE ROI US nous informe qu'il ne pourra ni organiser ni participer à ce plateau en raison de l'absence de ses éducateurs U8-U9.
La Commission demande aux clubs du MESNIL LE ROI AS, PLAISIROIS FO & AUTEUILLOIS AS si l'un d'eux peut le recevoir.
La Commission prend note et regrette avoir été prévenu si tard, ce qui empêche une réaffectation des équipes si nécessaires.

PLATEAUX U8-U9 ESPÉRANCE

Courriers

802 du 16/03/19 : BAILLY NOISY SFC
Courriers des clubs de SARTROUVILLE FC & BAILLY NOISY SFC
La Commission prend note et invite les deux clubs à prendre contact directement entre eux pour aplanir les différents.

CATEGORIE U11

Courriers

2 équipes poules A1/A2 du 16/03/19
MEZIERES AJSL 1 2 / MANTES LA VILLE FC
La Commission prend connaissance des courriers des deux clubs. Elle décide de transmettre à la commission de discipline.

2 équipes poules B1/B2 du 06/04/19
57819 / 57923 : VERNOLITAIN STADE 1 2 PORT MARLY CS 1 2
La Commission prend note du courrier de PORT MARLY CS et demande des explications au club de VERNOLITAIN STADE sur le déroulement de la rencontre pour le lundi 15 avril 12h00 au plus tard.

2 équipes poules D1/D2 du 13/04/19
58238 / 58342 : CONFLANS FC 3 4 / MANTOIS 78 FC 5 6
Demande du club de CONFLANS FC pour jouer ces rencontres à 10h00.
Accord de la Commission, horaire officiel 9h30.

CRITÉRIUM ESPOIR U10-U11

Ca samedi 13 avril est une journée Interdistricts pour les U11 et une journée de plateaux pour les U10. Toutes les informations vous sont envoyés par mail.

Infractions

Rencontres du 06/04/19

HOUILLES AC 11 (2ème infraction) - **La Commission demande des explications au club de HOUILLES AC concernant l'absence d'un éducateur suffisamment diplômé pour la 2ème fois de la saison.**

CATEGORIE U12-U13

Courriers

2 équipes poule A1 du 13/04/19
55798 : GARGENVILLE STADE 1 / VERNOLITAIN STADE 1
Demande du club de GARGENVILLE STADE pour jouer cette rencontre à 15h30 en raison de deux rencontres U13 auparavant.
Accord de la Commission, horaire officiel 16h00.

2 équipes poules B1/B2 du 13/04/19
55977 / 56068 : MAUREPAS AS 2 3 / VALLEE 78 FC 1 2
Demande du club de MAUREPAS AS pour jouer ces rencontres à 14h00 sur le terrain synthétique.
Accord de la Commission.

2 équipes poules B1/B2 du 06/04/19
56457 : PORT MARLY CS 1 / MEZIERES AJSL 1
La Commission prend note du courrier de PORT MARLY CS et demande des explications au club de MEZIERES AJSL sur le déroulement de la rencontre pour le lundi 15 avril 12h00 au plus tard et transmet .à la commission de discipline.

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Courriers

U13 poule Elite du 30/03/19
59318 : VERSAILLES 78 FC 2 / YVELINES-MONTFORT FC 1
Courrier du dirigeant d'YVELINES-MONTFORT FC, confirmé par le club d'YVELINES US.
La Commission demande des explications au club de VERSAILLES 78 FC pour le lundi 15 avril 12h00 au plus tard.

U12 poule Espoir du 13/04/19
59587 : CONFLANS FC 12 / CHATOU AS 11
Demande du club de CONFLANS FC pour jouer cette rencontre à 14h00.
Accord de la Commission.

U13 poule Espoir du 13/04/19
59455 : CONFLANS FC 2 / MUREAUX OFC 1
Demande du club de CONFLANS FC pour jouer cette rencontre à 14h00.
Accord de la Commission.

Infractions

Rencontres du 30/03/19

VELIZY ASC 11 (2ème infraction) - La Commission prend note des explications fournies par le club et excuse l'infraction du 30 mars.

Article 17 du Règlement de la Compétition
Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé
Malus : -1pt au classement de la 2ème phase
Rencontre du 06/04/19

SARTROUVILLE FC 11 (1ère infraction)

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Réunion du 18 mars

FORFAIT AVISE

U11

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 06/04/19

58445 : TRIEL AC 3
58026 : VILLEPREUX FC 1
58130 : VILLEPREUX FC 2

FORFAIT NON AVISE

U13

2ème forfait : 21,50€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 30/03/19

56676 : MAGNY 78 FC 2
56685 : HOUDANAISE REGION FC 2
56140 : BOUGIVAL FOOT 2
55512 : MANTOIS 78 FC 13

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U11

Erratum : Annulation amende YF N°1605
LOUVECIENNES AS1/ VERNEUIL ENTENTE 2
LOUVECIENNES AS2/ VERNEUIL ENTENTE 3

Amende après rappel : 11€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 23/03/19

U11 DPTAL 1 SANS DISTINCTION

Poule B
POIGNY LA FORET / HOUDANAISE REGION FC5

U11 DPTAL 1 SANS DISTINCTION 2

Poule A1
ROSNY S/SEINE CSM2 / MANTOIS 78 FC3

Poule A2
ROSNY S/SEINE CSM3 / MANTOIS 78 FC4

Poule C1
ST CYR AFC1 / CLAYES SS BOIS USM1

Poule C2
ST CYR AFC2 / CLAYES SS BOIS USM2

U10 U11 DPTAL PAR ANNEE

Poules A1/U11
ROSNY S/SEINE CSM1 / CHATOU AS1

Poules A2/U10
ROSNY S/SEINE CSM11 / CHATOU AS11

U13

Erratum : Annulation amende YF N°1605
56509 : GUERNOISE-ST MARTIN 1 / CROISSY US 2
55694 : SARTROUVILLE FC 12 / MONTIGNY LE BX AS 12

Amende après rappel : 11€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 23/03/19

2 équipes
Poules B1 / B2
56038 / 56129: BEYNES § MAREIL / BOUGIVAL FOOT
56043 / 56134: COIGNI7RES FC / BOIS D'ARCY AS

Poules C1 / C2
56243 / 56278: VELIZY AFC / ST GERMAIN EN LAYE

PAR ANNÉE
Poules B1 / B2
55627/ 55747: MONTIGNY LE BX AS / ÉLANCOURT OSC

1er rappel
Rencontres du 30/03/19

1 équipe
Poule A
56529: JUZIERS FC 1 / FONTENAY ST PERE AS1
56531: LOUVECIENNES AS 1 / CROISSY US2
56534: PORCHEVILLE FC 1 / ETANG ST NOM ES3

Poule B
56679 : SONCHAMP AS1 / CHAVENAY ASL1

2 équipes

Poules A1 / A2
55833 / 55924 : FOURQUEUX FOOT OMS / BONNIERES FRENEUSE

Poules B1 / B2
56047 / 56138 : COIGNIERES FC / BEYNES MAREIL

PAR ANNÉE
Poules A1 / A2
55399 / 55519 : CHANTELOUP LES V. US / CELLOIS CS

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7

Amende après rappel au club recevant : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 23/03/2019

850101 : COIGNIÈRES FC
840107 : CHANTELOUP US

U9

1er rappel
Plateaux du 30/03/19
870103 **:** COIGNIERES FC
870117 : CLAYES SOUS BOIS USM
870116 : NEAUPHLE PONT RC
860105 ::CROISSY US
860107 : SAINT CYR AFC
860108 : CHANTELOUP US

U8/U9 ESPERANCE

1er rappel
Plateaux du 30/03/19

Fiche équipe
903 : SARTROUVILLE FC

Fiche récapitulative
901 : VELIZY ASC
903 : SARTROUVILLE FC, ELANCOURT OSC & PLAISIROIS FO
904 : BUC FOOT AO

CHALLENGES U10-U11

1er rappel
Plateaux du 30/03/19

U10
004 : MAGNY 78 FC (CHATOU, ELANCOURT, MAUREPAS)
006 : ROSNY CSM (CARRIERES GRE, MAURECOURT)
009 : ST CYR AFC (PLAISIROIS, HOUILLES SO, MESNIL)
013 : CLAYES S-B (VALLEE, VOISINS)

Challenge DYF
001 : VIROFLAY USM (ELANCOURT OSC°
004 : MAUREPAS AS (VELIZY ASC)
015 : PORCHEVILLE FC (AUBERGENVILLE FC)
018 : LIMAY ALJ (AUBERGENVILLE FC)
029 : HOUILLES AC (BOUGIVAL FOOT)
031 : CONFLANS PLM (MAISONS LAFFITTE FC)

ANOMALIES FEUILLES DE MATCHES

U9

1er rappel
Rencontres du 30/03/19

870120 PLATEAU A MANTES LA VILLE FC
Manque nom et numéro de licence des éducateurs de TRIEL AC et VERNEUIL ENTENTE.

U11

Amende après rappel
Rencontres du 23/03/19

850 111 à MANTES LA VILLE FC
Manque signatures responsables MANTES LA VILLE FC & MUREAUX OFC

U13

Amende après rappel
Rencontres du 16/03/2019

1 équipe
Poule C
56229 : VERSAILLES 78 FC 4 / HOUILLES SO 2
Manque N° Licence du Responsable de HOUILLES SO
Amende : **20€ à HOUILLES SO (Absence dirigeant responsable)**

PAR ANNÉE
Poules A1 / A2
55502 / 55382: CHATELOUP LES VIGNES US / BUC FOOT AO
Manque N° Licence et Nom des Arbitres ainsi que la signature des Dirigeants de CHATELOUP LES VIGNES US
Amende : **20€ à CHANTELOUP US (Absence dirigeant responsable)**

Amende après rappel
Rencontres du 23/03/2019

1 équipe
Poule A
56519 : ÉQUEVILLY EFC 1 / PORT MARLY CS 1
Manque N° et Nom Éducateur de PORT MARLY
Amende : **20€ à PORT MARLY CS (Absence dirigeant responsable)**

56525 : LOUVECIENNES AS 1 / AUBERGENVILLES FC 1
Manque N° et Nom du RESPONSABLE DE LOUVECIENNES
Amende : **20€ à LOUVECIENNES AS (Absence dirigeant responsable)**

Poules B2
56671 : ABLIS FC SUD 78 1 / HOUDANAISE RÉGION FC 2
Manque N° de Licence du RESPONSABLE DE HOUDANAISE
Amende : **20€ à HOUDANAISE REGION FC (Absence dirigeant responsable)**

PAR ANNÉE
Poules A1 / A2
55387 / 55507: CHAMBOURCY ASM / CELLOIS SC
Manque N° et Nom du responsable de CELLOIS
Amende : **20€ au CELLOIS CS (Absence dirigeant responsable)**

1er rappel
Rencontres du 30/03/19

1 équipe
Poule A
55865 : AUBERGENVILLE FC1 / HARDRICOURT-MEZY 1
Manque signature du Responsable Du HARDRICOURT

55956 : AUBERGENVILLE FC1 / HARDRICOURT-MEZY 1
Manque Nom, N° Licence du Responsable AUBERGENVILLE
Manque signature du Responsable Du HARDRICOURT

Poule B
56049 : VALLEE 78 FC1 / BOUGIVAL FOOT 1
Manque Nom, N° Licence du Responsable De BOUGIVAL

PAR ANNÉE
Poules A1
55394 : ACHERES CS 1 / MAGNAVILLE FC1
Manque Nom, N° Licence du Responsable des deux équipes

Poules A2
55514 : ACHERES CS11 / MAGNAVILLE FC13
Manque Nom, N° Licence du Responsable d'ACHERES

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 ESPOIR

Amende après rappel au club d'accueil : 11€
Annulation bonus épreuve de jonglerie
Rencontres du 23/03/2019

59511 : BOUAFLE FLINS ES 11 / BAILLY NOISY SFC 11
Aucun point de bonus attribué.

59641 : VELIZY ASC 11 / GUYANCOURT ES 12
0.5 point de bonus attribué ç GUYANCOURT ES 12

59643 : PLAISIROIS FO 12 / ELANCOURT OSC 11
Aucun point de bonus attribué.

59377 : VELIZY ASC 1 / CARRIERES GRE AS 1
Aucun point de bonus attribué.

59379 : BOUAFLE FLINS ES 1 / ELANCOURT OSC 1
Point de bonus attribué à ELANCOURT OSC 1.

59444 : MUREAUX OFC 1 / NEAUPHLE PONT. RC 1
Aucun point de bonus attribué.